





rojet Boucle Ravel à Thionville. éconstruction de 30 logements et reconstruction de 62. artenaires : Mairie de Thionville, Valo, In Situ Architectes, Ecota. In projet financé par France Relance dans le cadre e la reconversion de friches.

« De manière à aller toujours plus loin dans le processus d'économie circulaire.

nous avons choisi, sur le chantier du projet Ravel à Thionville, de nous rapprocher de Valo, entreprise d'insertion sociale engagée depuis longtemps sur le recyclage. »

Benoît Petry, responsable de projet aménagement et renouvellement urbain chez Vivest

Benoît Petry,

responsable de projet aménagement et renouvellement urbain chez Vivest

« Economie circulaire, Vivest construit sa stratégie de développement »

Entreprise sociale pour l'habitat, Vivest s'engage en faveur de l'économie circulaire, avec de grandes ambitions. Cette action s'inscrit dans la volonté de **Vivest** d'être un acteur central de la transformation de la ville. Le bailleur social, filiale d'Action Logement, a d'ores et déjà initié deux expérimentations en Moselle sur deux sites en cours de déconstruction afin d'acquérir de l'expertise comme l'explique **Benoît Petry**, responsable de projet Aménagement et renouvellement urbain chez Vivest.

a forte ambition environnementale de Vivest, la raréfaction du foncier, la pénurie des matières premières, l'évolution des lois qui sont toujours plus contraignantes, toutes ces raisons font qu'aujourd'hui Vivest s'intéresse à l'économie circulaire et à son potentiel », explique Benoît Petry. Et comme le bailleur social, engagé dans un projet d'entreprise visant l'amélioration collective et l'innovation dans de nombreux domaines, est pionnier en matière de déconstruction sélective dans ses métiers, le choix a été fait « d'apprendre

en... faisant ». Place donc à l'expérimentation. Deux chantiers ont été sélectionnés en ce sens. « Deux projets de déconstruction qui n'ont rien de comparables car l'ambition est effectivement d'accumuler de l'expérience et donc de gagner en performance et en efficacité au fil des réalisations », explique Benoît Petry qui s'est entouré de deux équipes de spécialistes.

Deux sites de déconstruction expérimentaux

Direction Thionville tout d'abord où Vivest

procède à la démolition de pavillons qui ont pour particularité d'être en bon état. « Le souci, c'est que des émanations du bois de charpente rendent les lieux totalement inhabitables. Ce qui est intéressant, c'est qu'effectivement, il y a beaucoup d'équipements et de matériaux à récupérer : des portes, des fenêtres, des installations sanitaires... Le diagnostic ressources réalisé avance un taux de 16 % d'éléments pouvant être déposés et réutilisables en l'état. C'est énorme. En général, quand vous atteignez 5 %, c'est déjà très bien », précise le responsable.

Concrètement comment s'organisent les choses? « Sur ce chantier, nous avons choisi de nous rapprocher d'une entreprise d'insertion sociale, Valo engagée depuis longtemps sur le recyclage, de manière à aller un peu plus loin encore dans le processus d'économie circulaire. Après une première phase de curage sélectif et préservant, une personne sera employée à temps plein, sur le site, tout au long de l'opération avec pour mission de gérer le stock et d'organiser les opérations visant à assurer la revente des matériels et matériaux. Elle disposera également d'un atelier pour lui permettre de redonner vie à des éléments inutilisables en l'état. Il est également prévu que le service maintenance de Vivest et ses prestataires puissent puiser dans ce stock en cas de besoin. Compte tenu de la quantité, de la diversité et de la qualité de l'offre, ce site de Thionville est comparable à un supermarché de la récup' », explique Benoît Petry.

Du côté de Hombourg-Haut, l'approche s'apparente plutôt à du brocantage, grâce à une « prévente » avant de procéder à la dépose des équipements. Le site est très dégradé, il est l'objet de vandalisme et nécessite d'être sécurisé et démoli rapidement. L'approche de Vivest avec le pôle de compétitivité est donc toute différente. « Nous déposons les éléments susceptibles d'être valorisés à la demande. Un restaurateur a récupéré du bois massif pour en faire un plancher. Du verre et des tasseaux de bois vont servir à fabriquer des serres. Nous planchons également sur l'organisation d'un petit évènement, une sorte d'atelier citoyen, avec des professionnels de la récup', pour initier des projets, susciter des initiatives et ouvrir les esprits », précise Benoît Petry. Et s'il reste

des matériels et matériaux, il est prévu soit de les donner, soit de les recycler ou de les valoriser via d'autres filières, l'ambition étant d'éviter à tout prix une simple mise à la décharge.

Favoriser l'émergence de filières

Ces deux opérations génèrent-elles suffisamment de revenus pour couvrir les frais? Pour l'instant, cela coûte davantage que cela ne rapporte, même si nous sommes accompagnés financièrement par l'Ademe et la Région Grand Est dans le cadre de leur programme « climaxion ». « L'objectif est de parvenir à mener des opérations qui soient à l'équilibre financièrement. Il y a en effet une volonté clairement affichée par la direction de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire dans tous les chantiers de déconstruction, dans un avenir proche. Pour parvenir à cet équilibre, nous allons capitaliser sur un savoir-faire et un réseau de partenaires qui vont se développer et s'organiser. Si Vivest a fait le choix d'être proactif et pionnier, c'est aussi pour favoriser l'émergence de filières économiquement viables et, au-delà, développer des réseaux qui répondent à

nos besoins spécifiques afin de gagner en efficience », explique Benoît Petry non sans souligner que les bienfaits liés à l'économie circulaire profitent à l'environnement mais aussi aux clients, aux partenaires et aux territoires.

Et à plus long terme ? « Partant du principe que le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas, l'ambition de Vivest est d'intégrer les problématiques induites par la nécessité de réemployer, de réutiliser et de recycler les matériels et matériaux liés à la déconstruction, dès la phase de construction d'un nouveau bâtiment », conclut le spécialiste.

Joindre Vivest

15 Sente-à-My, Metz 09 77 42 57 57 Du lundi au vendredi de 8h à 18h **vivest.fr**

Page 30 / Guide 2022 des intercommunalités